

ÉCOLE HUBERT-MAISONNEUVE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école Hubert-Maisonneuve tenue le 17 janvier 2024 à 18 h 45

<u>Présences</u> :	Isabelle Beauchemin	Parent - Présidente
	Patricia Pagé	Parent – Vice-présidente
	Nathalie Alexandre	Parent
	Martine Vincent	Parent
	Fanny Tétreault	Parent
	Pascale Poirier	Parent
	Xavier Gagnon	Enseignant
	Steve Morin	Enseignant
	Caroline Plante	Enseignante substitut
	Vicky Kallis	Enseignante
	Nathalie Bélisle	Soutien
	Alexia Allard	Membre de la communauté
	Christine Gauthier	Directrice
	Geneviève Blais	Directrice adjointe

Absences : Émilie Desjardins Enseignante



1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 8 novembre 2023
4. Suivi de dossier
 - Élection d'un représentant au comité de parents
5. Question du public
6. Mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements (mesures dédiées et protégées)
7. Consultation officielle pour l'élaboration du calendrier scolaire 2024-2025 – secteur jeunes.
8. Retour de consultation cadre d'organisation scolaire 2024-2027
9. Suivi des résultats étape 1
10. Rencontre de parents 1^{er} bulletin
11. Projet éducatif
12. Demande d'activité de levée de fonds
13. Présentation grille-matières 2024-2025
14. Mot du représentant au comité de parents
15. Mot du personnel
16. Mot de la direction
17. Varia
18. Question à la direction
19. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il y a un quorum et l'assemblée débute à 18 h 54.

C.E.23-24/20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Beauchemin fait la lecture de l'ordre du jour.

M^{me} Alexandre propose l'adoption de l'ordre du jour.

M^{me} Poirier appuie cette proposition.

Adopté à l'unanimité

C.E.23-24/21

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 NOVEMBRE 2023

M^{me} Allard propose l'approbation du procès-verbal tel quel.

La proposition est appuyée par M^{me} Pagé.

La proposition est approuvée à l'unanimité

SUIVI DE DOSSIER – ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

M^{me} Alexandre est élue par acclamation au comité de parents.

La proposition est approuvée à l'unanimité

QUESTION DU PUBLIC

Aucune question.

C.E.23-24/22

MESURES BUDGÉTAIRES DESTINÉES À UN TRANSFERT VERS LE BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS (MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES)

M^{me} Gauthier confirme que les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements ont bien été reçues et représentent la somme de 579 220\$.

M^{me} Tétreault propose d'adopter les mesures budgétaires.

M^{me} Alexandre appuie cette proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

C.E.23-24/23

CONSULTATION OFFICIELLES POUR L'ÉLABORATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025 – SECTEUR JEUNES

M^{me} Gauthier explique les scénarios possibles. Les membres du CE votent pour une semaine de relâche du 3 au 7 mars, un début d'année ayant 4 journées pédagogiques et fin d'année ayant 3 journées pédagogiques et finalement 9 journées pédagogiques fixes au calendrier scolaire 2024-2025.

RETOUR DE CONSULTATION CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE 2024-2027

M^{me} Gauthier informe que l'école perdra un groupe de PEI pour l'année 2024-2025. Ainsi pour 2024-2025, nous aurons 3 groupes de secondaire 1 et 4 groupes de secondaire 2. En 2025-2026, il est prévu 3 groupes de secondaire 1 et 3 groupes de secondaire 2.

SUIVI DES RÉSULTATS ÉTAPE 1

M^{me} Gauthier présente le tableau des résultats de l'étape 1. M^{me} Tétreault souhaite que les résultats des classes CLAP de secondaire 1 et 2 soient ajoutés au tableau. Celui-ci sera ajusté et retourné aux parents.

RENCONTRE DE PARENTS 1^{ER} BULLETIN

M^{me} Gauthier nomme qu'il n'y a pas de reprise de rencontre de parents pour la 1^{re} étape. L'étape 2 sera prolongée de quelques semaines et à la suite de la parution des résultats, il y aura une rencontre de parents. La date est encore à déterminer.

PROJET ÉDUCATIF

Report jusqu'au 24 avril 2024 pour le dépôt final du projet éducatif au conseil d'établissement.

DEMANDE D'ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS

Le technicien en loisir souhaite organiser une activité de levée de fonds en vue du Gala parascolaire à la fin de l'année. Le 27 février prochain, un souper-spaghetti et le visionnement d'une partie de hockey seraient offerts au coût de 15\$. Aucune boisson alcoolisée ne sera vendue ou offerte.

M^{me} Kallis propose d'adopter la levée de fonds.

M. Morin appuie cette proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

PRÉSENTATION GRILLE-MATIÈRES 2024-2025

Pour les volets du régulier et des classes d'adaptation scolaire, la direction propose le statu quo.

Pour le PEI, il faut savoir que la SÉBIQ demande 100 heures de langue tierce sur 5 ans. Les élèves qui passent par HM ont 200 heures d'espagnol sur 5 ans (Espagnol de la première à la quatrième secondaire). À la suite d'une discussion entre les trois écoles (HM, St-Gabriel et Rive-Nord), la direction d'Hubert-Maisonnette propose que les élèves commencent leurs cours d'espagnol seulement en 3^e secondaire. Ainsi, les 100 heures de langue tierce seraient données en 3^e secondaire uniquement. Cette suggestion concorde avec le modèle de PDM, l'autre école offrant le PÉI au secondaire dans notre CS.

Notez que les périodes sont remises aux matières qui se voyaient amputées d'une période pour offrir l'enseignement de l'espagnol (mathématique, art plastique et univers social). Plusieurs échanges sur le sujet entre les parents et le personnel de l'école. Il est convenu que la consultation auprès des parents se fera par courriel après le 26 janvier 2024.

MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Pas de représentant au comité de parents lors de la dernière rencontre.

MOT DU PERSONNEL

M^{me} Plante prend la parole pour mentionner que le retour en classe est apprécié de tous.

MOT DE LA DIRECTION

M^{me} Gauthier nomme les différents moyens mis en place pour aider les élèves en lien avec le plan de rattrapage. M^{me} Alexia Allard, représentante de l'organisme Oméga et membre de la communauté, présente également le soutien offert par cet organisme pour prévenir le décrochage scolaire (tutorat, aide aux devoirs, accompagnement individuel).

VARIA

Aucun varia.

QUESTION À LA DIRECTION

Aucune question.

C.E.23-24/24

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de M. Gagnon dûment appuyée par M^{me} Poirier, il est résolu que l'assemblée soit levée à 20 h 25.

La proposition est approuvée à l'unanimité

Prochaine réunion : 13 février 2024

Isabelle Beauchemin
Président

Audrey Horvath
Secrétaire

